

Dynamiques agraires, politiques de développement rural et lutte contre la désertification dans le Sud-est tunisien : entre antagonismes et intégration

*Didier Genin**, *Henri Guillaume***, *Bruno Romagny****

La question environnementale dans les régions arides du Maghreb est récurrente dès lors que l'on considère le plus souvent qu'il s'agit de milieux fragiles et à faible résilience, soumis à une forte pression anthropique. La rareté des ressources en eaux superficielles et de la végétation, associée à des phénomènes édapho-climatiques majeurs (mouvements de sable, périodes de sécheresse aiguë) témoignent des fortes contraintes environnementales de ces régions où la thématique de la désertification est de plus en plus prégnante. Pourtant, les populations humaines ont de tous temps occupé et exploité ces milieux, et aujourd'hui encore on assiste à une forte dynamique d'activités, le plus souvent impulsées ou accompagnées par des politiques volontaristes de développement rural. Les activités agropastorales constituent ainsi un pilier structurant des paysages, des fonctionnements des milieux et de leurs dynamiques. Contrairement aux évolutions observées au Nord de la Méditerranée, dont nombre de régions ont été marquées par des processus de déprise agricole ou d'exode rural, on constate au Sud le maintien, plus ou moins prononcé, des populations paysannes. Cette situation, que l'on retrouve notamment dans le Sud-est tunisien, est en règle générale considérée comme un facteur de pression accrue sur les ressources naturelles, voire de risque majeur pour l'intégrité des milieux.

Dans ce contexte, les stratégies nationales de lutte contre la désertification (LCD) qui ont prévalu jusqu'à maintenant s'inscrivent dans les grandes tendances internationales basées sur la conservation des ressources naturelles. Elles ont, de fait, longtemps été conçues essentiellement en fonction de critères bio-physiques (Barrière, 2003). L'axe d'analyse privilégié s'est alors concentré sur la caractérisation de la dégradation des éléments

* Zoopastoraliste. LPED / USAGES, UMR 151 IRD/Université de Provence, Case 10, F-13331 Marseille cedex 3

** Anthropologue. LPED / USAGES

*** Économiste. LPED / USAGES

naturels et sur la recherche de solutions techniques visant à lutter contre cette détérioration. Les politiques de lutte contre la désertification se sont ainsi concrétisées par des mesures visant à limiter la pression humaine et par un certain nombre d'opérations techniques ciblées et sectorielles (plans de reboisement, mises en défens de parcours, infrastructures contre l'ensablement, ouvrages de recharge des nappes, etc.). Ces politiques étaient basées sur l'hypothèse selon laquelle le recours à ces approches technicistes était suffisant pour enrayer les phénomènes de désertification, ainsi que sur une démarche trop souvent imposée, sans véritable concertation avec les populations concernées. À l'instar de la majeure partie des politiques environnementales menées jusqu'au milieu des années 1980, les politiques de LCD se sont généralement soldées par des bilans mitigés. En effet, si la plupart des actions ont pu avoir un impact positif indéniable sur des espaces très localisés et sur des intervalles de temps courts, elles posent néanmoins des problèmes cruciaux de gestion spatio-temporelle et d'acceptation par les populations locales.

Le cas de la Jeffara, région aride du Sud-est tunisien qui constitue le cadre de cette étude¹, n'échappe pas à ce constat (Ouessar et *al.*, 2003). Ceci d'autant plus que cette zone a été et est toujours le théâtre de profondes mutations résultant à la fois des dynamiques propres des sociétés locales ainsi que d'interventions très actives de l'État depuis des décennies en matière de développement rural et de promotion de la mise en valeur agricole des terres. Ces interventions ont connu des inflexions diverses et sont parfois en contradiction avec les préoccupations de conservation des ressources.

Ainsi, nous considérons que la problématique environnementale dans le Sud-est tunisien doit déborder largement le thème de la préservation du milieu pour explorer les conditions du maintien durable des populations rurales dans le cadre d'un développement intégré. Ce dernier dépasse par définition les aspects strictement agricoles et de seule stratégie de lutte contre la désertification, qui ne doit pas freiner les aspirations légitimes des populations locales au développement économique. Une telle problématique constitue aussi un enjeu conceptuel majeur car il s'agit de dépasser une vision conflictuelle des rapports entre développement et désertification, pour adopter des analyses dynamiques intégrant la complexité des interactions entre populations et environnement. Ceci implique le passage d'un mode de

1. Ces réflexions sont issues d'un programme de recherche (2001-2003) intitulé « La désertification dans la Jeffara tunisienne: pratiques et usages des ressources, techniques de lutte et devenir des populations rurales », mené en partenariat entre l'Institut tunisien des régions arides (IRA), l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et les Centres régionaux de développement agricole (CRDA) de Gabès et Médenine. Il a bénéficié de l'appui financier du Comité Scientifique Français de la Désertification (CSFD).

réflexion basé sur la recherche de la conservation d'un hypothétique équilibre statique à des approches centrées sur les processus, les interactions et l'identification de trajectoires dans une logique adaptative.

C'est ce que nous tenterons de développer ici, où, après avoir présenté l'évolution des systèmes agropastoraux, l'impact des politiques publiques et la situation actuelle des agriculteurs dans la Jeffara, nous ouvrirons sur une réflexion prospective concernant le devenir de ces populations. Cette perspective nous amènera à réintroduire la dimension environnementale et à examiner sous quelles conditions celle-ci pourrait être conciliée avec des impératifs de développement socio-économique de ces communautés, compte tenu des tendances lourdes qui caractérisent la région.

Des paysans dans un milieu aride et contraignant: une longue histoire

Des ressources naturelles limitées et aléatoires

La zone sur laquelle porte cette étude est localisée dans la partie septentrionale de la plaine de la Jeffara qui, entre la Méditerranée et la chaîne montagneuse des Matmata, s'étend le long du golfe de Gabès jusqu'à la frontière tuniso-libyenne (Figure 1). L'espace retenu comporte une diversité de milieux le long d'un gradient ouest-est commençant par une zone montagneuse (le *jbel*, culminant aux alentours de 600 mètres), suivie de piémonts, puis de plaines centrale et littorale se terminant par des bas-fonds salés (*sebkha*) en bord de mer. Vers l'Ouest, la montagne est prolongée d'un plateau (*dahar*) descendant vers les contrées sahariennes. La prise en compte de ces différents faciès géomorphologiques est importante pour comprendre les formes et les dynamiques d'occupation du milieu et d'usages des ressources.

Le climat est de type méditerranéen aride, marqué par des températures élevées pendant une grande partie de l'année et par une pluviométrie faible (150 à 200 mm en moyenne par an), irrégulière dans le temps (variabilité inter-annuelle et saisonnière importante) et dans l'espace. La région est confrontée à l'alternance plus ou moins régulière d'années sèches et pluvieuses, avec des périodes de sécheresse récurrentes comme celle récente et très aiguë des années 1999-2002. La végétation typique, constituée par des steppes (chaméphytes, hemicryptophytes, etc.), présente des caractéristiques d'adaptation édapho-climatique remarquables. Cette végétation se développe sur des sols encroûtés (à substrat calcaire ou gypseux), généralement peu évolués et très sensibles aux importants phénomènes d'érosion hydrique et éolienne qui touchent la région.

Les ressources en eau constituent un système hydrologique complexe basé sur une forte complémentarité entre les eaux de surface et les

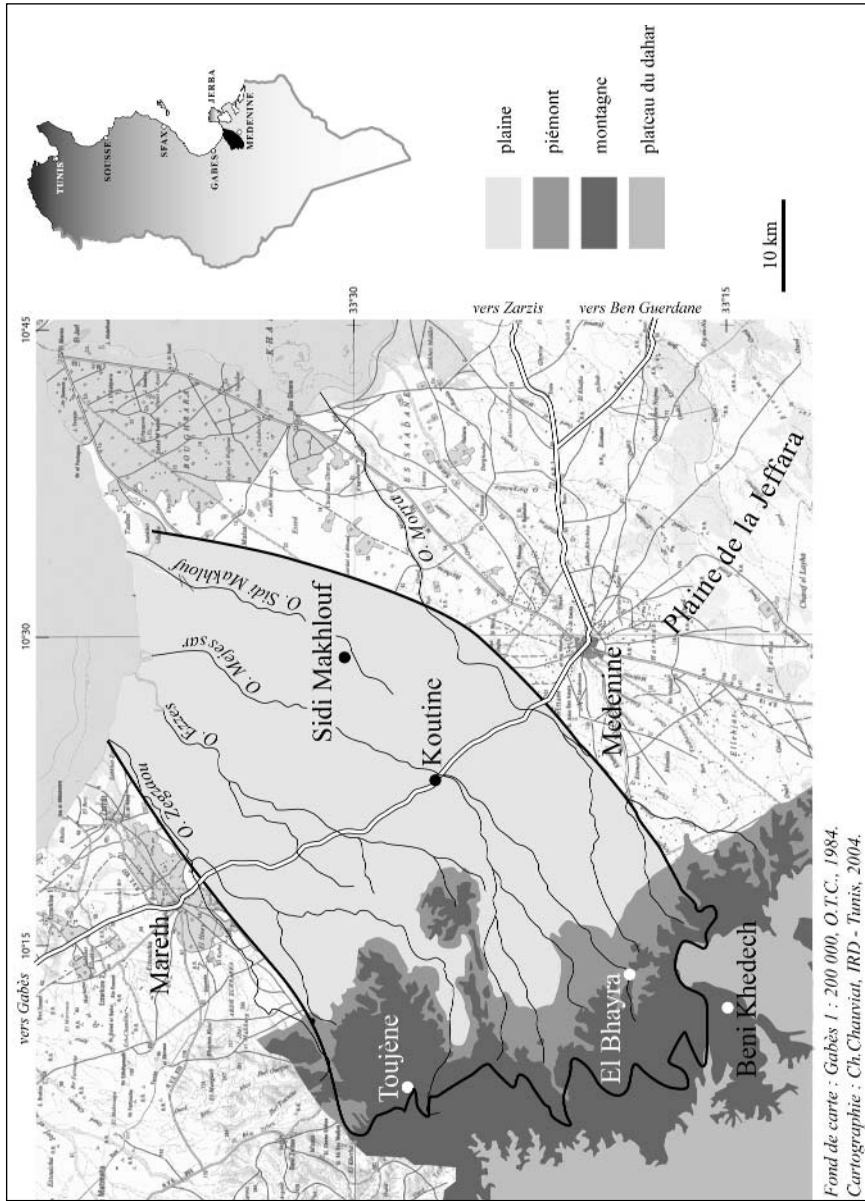


Figure 1 : Localisation géographique de la zone d'étude

aquifères souterrains. Les premières, liées à la pluviométrie et aux apports ponctuels des oueds sont limitées, variables et incertaines. Les eaux souterraines, représentant l'essentiel des ressources mobilisables, comportent cinq principaux aquifères profonds de plus en plus exploités, essentiellement en raison de l'accroissement des prélèvements pour l'alimentation en eau potable. Elles sont également constituées de plusieurs nappes phréatiques, dont la plupart connaissent une augmentation de la salinité et une baisse de leur niveau piézométrique à la suite d'usages agricoles intensifs, ce qui rend leur utilisation difficile tant pour les besoins en eau potable que pour ceux de l'agriculture.

Les aléas climatiques, l'indigence en eaux superficielles et la relativité des disponibilités en eaux souterraines, ou encore les limites de l'aptitude des sols à l'agriculture et leur sensibilité à la dégradation, constituent un ensemble de fortes contraintes environnementales. Face à celles-ci, les hommes ont développé depuis un long passé des formes d'intégration au milieu qui connaissent aujourd'hui de profondes transformations.

L'agropastoralisme traditionnel : diversité et flexibilité d'usage des ressources

Les modes d'occupation traditionnels de l'espace, qui ont connu l'amorce de mutations durant la première moitié du XX^e siècle, peuvent être caractérisés de manière globale par un système de production agropastoral associé à des formes de semi-nomadisme (Guillaume, Romagny, 2003). Ce dernier couvrait un vaste espace régional, s'étendant vers la Libye, la région de Tataouine et les abords du Sahara. L'élevage (ovin, caprin, camelin) et la pratique d'une céréaliculture pluviale épisodique (blé et surtout orge) constituaient la clé de voûte du mode de vie de la plupart des populations tribales locales. Ce système agropastoral comportait des cycles annuels de déplacements et d'activités qui s'organisaient autour de trois pôles ou secteurs fonctionnels :

— Les terres de labour, dispersées entre plaines et plateau du *dahar*, dont la mise en culture dépendait étroitement de l'occurrence des pluies ;

— Les terrains de parcours exploités via des transhumances dont les amplitudes variaient en fonction des fluctuations climatiques mais aussi des populations et de l'importance de leurs pratiques pastorales respectives ;

— Les espaces de sédentarité qui constituaient des points d'attache et de rassemblement estival après les périodes de dispersion et de nomadisation sur les terrains de labours et de parcours. Ils étaient composés, d'une part, de quelques oasis et palmeraies dans la plaine et, d'autre part, de terroirs aménagés dans les vallées et dépressions de la montagne bénéficiant habituellement de conditions climatiques plus

favorables ainsi que de formations de lœss et limons propices aux cultures. Ces espaces montagnards constituaient l'habitat de quelques petites communautés agricoles et sédentaires (souvent d'origine berbère) mais des agropasteurs semi-nomades y avaient également développé, à l'image des premières et depuis plusieurs siècles, de l'arboriculture. Celle-ci (oliviers, figuiers, associés avec quelques cultures céréalières et maraîchères) était basée sur la mobilisation des eaux de ruissellement selon les techniques ancestrales d'aménagement en terrasses (*jessour*)². Ces terroirs comportaient également des greniers collectifs fortifiés (*qsour*), d'architecture originale et généralement construits à l'abri de promontoires escarpés (de tels édifices se retrouvant également, mais dans une moindre mesure, en plaine).

Dans le cadre de cette configuration territoriale, le système agropastoral était fondé sur : une exploitation extensive des ressources naturelles et une diversification des milieux occupés, une mobilité des hommes et des troupeaux, une appropriation et une gestion collective des espaces de parcours et de labour, un recours limité aux ressources en eaux souterraines (via des puits de surface) et enfin des savoir-faire efficaces pour la valorisation des ressources superficielles.

La mobilité spatiale, la flexibilité d'utilisation de milieux complémentaires favorisée par les cohésions sociales, la diversification des spéculations et une mobilisation diffuse dans l'espace et le temps des ressources naturelles constituaient ainsi les ressorts de l'adaptation des populations aux contraintes et risques naturels. Ces stratégies, caractéristiques de nombreux systèmes pastoraux et agropastoraux en zones steppiques du Maghreb, restaient bien sûr empreintes de précarité, comme le montre en particulier le recours épisodique mais impératif à des transhumances extra-régionales ainsi qu'à des migrations de travail vers les pôles urbains et le nord du pays.

Politiques publiques et mutations du milieu rural

L'intervention coloniale française à la fin du XIX^e siècle marque l'amorce de profondes transformations dans les formes d'occupation du milieu et les systèmes de production des sociétés régionales, dont les processus de sédentarisation des populations et de privatisation des terres en sont sûrement les deux principaux piliers. Les mutations

2. Ces techniques consistent à maîtriser les eaux de ruissellement et les alluvions résultant de l'érosion sur les versants par un dispositif de levées et barrages dont les déversoirs permettent à l'eau et aux sédiments transportés d'enrichir les différents niveaux de terrasses mis en culture. Les eaux retenues s'infiltrent dans le sol et gagnent une profondeur les mettant à l'abri de l'évaporation (cf. notamment Bonvallot, 1992). De récentes recherches permettent d'envisager, pour ces reliefs pré-désertiques, une occupation rurale autochtone basée sur des techniques comparables et l'oléiculture, ceci bien avant la colonisation romaine qui aurait servi de catalyseur à ces formes d'exploitation du milieu (Ben Ouezdou, Troussset, sous presse).

engagées se développeront tout au long du XX^e siècle dans le cadre du Protectorat, puis des politiques développées par l'État tunisien (Guillaume, Romagny, *op. cit.*).

Les principaux effets de la colonisation

Un ensemble d'actions sont mises en œuvre par la puissance coloniale : établissement d'un contrôle militaire et administratif, limitation et stabilisation des espaces agropastoraux, engagement d'un long processus de privatisation des terres collectives et de promotion de l'arboriculture (principalement l'oléiculture), développement d'infrastructures de base et de pôles de peuplement. La sédentarisation et la mise en valeur agricole de la steppe engendrent en particulier (Guillaume et *al*, 2003) :

— un processus de fragilisation et de déstructuration des systèmes agropastoraux traditionnels (régression des pratiques de mobilité et de flexibilité, etc.) ;

— l'amorce d'une dynamique de peuplement et d'un front de colonisation agricole de la montagne vers les piémonts, puis vers la plaine. Ces évolutions impliquent : des recompositions socio-territoriales, une intensification des modes d'usage des ressources (de surcroît dans un contexte de croissance démographique) et une artificialisation croissante du milieu, une reconfiguration des structures agraires ainsi que l'émergence de nouvelles disparités entre la zone littorale et le reste de la région ;

— une déstabilisation des communautés paysannes à la base notamment d'une précarisation économique et d'un recours amplifié à la migration comme composante des stratégies productives familiales.

Il s'agit là d'évolutions qui préfigurent et fondent des dynamiques qui iront en s'accéléralant dans le cadre des politiques publiques de l'État tunisien. Par rapport aux orientations de la période coloniale, on observe en effet au niveau de la région une certaine continuité dans les politiques conduites après l'indépendance en matière de développement agricole et rural. C'est le cas en particulier de la politique hydraulique, qui, dès le départ, comptait parmi ses objectifs spécifiques au Sud-est la poursuite de la fixation des populations.

Les politiques de l'État indépendant

Depuis l'indépendance, les grandes lignes de l'évolution des actions de l'État en matière de développement rural font apparaître trois phases principales (Guillaume, Romagny, *op. cit.*).

Après une brève période libérale (1957-1961), les années qui suivent (1962-1969) ont été marquées par une expérience de politique collectiviste. Cependant, les actions menées dans le cadre de cette politique ont été nettement moindres dans le Sud-est tunisien que dans

d'autres régions. La Jeffara était alors considérée comme une zone défavorisée par rapport au reste du pays. C'est pourquoi, dès cette époque, les pouvoirs publics ont axé leurs efforts sur la sédentarisation des populations, favorisée en particulier par la généralisation de la scolarisation, l'extension des réseaux de distribution d'eau potable, la multiplication des nouveaux forages ou encore l'encouragement aux plantations arboricoles en sec. Malgré cela, les conditions de vie des populations rurales n'ont pas été vraiment améliorées. Cette politique n'a pas eu non plus de véritable effet positif sur le revenu et l'emploi en milieu rural. L'émigration massive et l'exode rural sont une manifestation de la marginalisation de la zone à cette époque. L'agriculture, comme en témoigne la stagnation voire la détérioration de la situation des périmètres irrigués et le faible entretien des *jessour*, a été finalement reléguée au second plan et a souffert du manque de main d'œuvre.

Suite à l'abandon de la politique de collectivisation, la seconde période (1970-1985) a été celle d'un libéralisme timide, inauguré par les aspects fonciers avec la poursuite de l'attribution à titre privé d'une grande partie des terres collectives³. L'évolution du secteur agricole a été caractérisée par l'extension continue de l'arboriculture, l'accroissement du cheptel et par un modeste développement de l'irrigué. On constate que les travaux de mise en valeur, l'amélioration des infrastructures, la croissance urbaine ont désormais fait de la plaine la zone favorisée et de la montagne la zone pauvre, entraînant ainsi des mouvements de population vers la plaine. Malgré tout, la région dans son ensemble a connu une élévation sensible du niveau de vie des ménages ruraux, sans doute plus liée aux apports financiers issus de l'émigration qu'aux programmes de développement initiés par l'État. Dans le domaine de l'eau, dès les années 1970, c'est la grande hydraulique (forages profonds, systèmes de transferts et d'interconnexion des réseaux permettant une mutualisation des problèmes d'approvisionnement et de qualité), développée dans le cadre du plan directeur des eaux du Sud, qui sera le moyen technique privilégié pour sécuriser la ressource et équilibrer offre et demande. Cette première phase correspond à une période technocratique de mise à disposition généreuse d'une ressource à bas prix à partir de grands travaux que seul l'État pouvait assumer. Cette politique centrée sur l'offre s'est traduite par une augmentation très importante de la pression sur les ressources en eau de la région et en particulier sur les ressources souterraines. Dès le milieu des années 1980, certaines nappes profondes, comme celle de Zeuss-Koutine par exemple, ont commencé à montrer des signes de surexploitation.

3. Entre 1960 et 1984, dans le gouvernorat de Médenine, plus de 60 % des terres collectives considérées comme attribuables ont été privatisées. Cette privatisation a été encore plus rapide et massive dans le gouvernorat de Gabès, touchant plus de 85 % des terres attribuables entre 1973 à 1979 (Guillaume, Romagny, 2003).

La troisième période, entamée depuis 1986 avec la mise en place à l'échelle nationale du plan d'ajustement structurel, a été celle d'une politique de libéralisme plus manifeste. Associés à cette politique, plusieurs programmes d'accompagnement (projets du fonds national de solidarité, etc.) visant à réduire les coûts sociaux de ces réformes libérales ont été lancés. On note ainsi, surtout à partir du milieu des années 1980, un changement d'échelle important dans les moyens financiers publics engagés, ainsi qu'une forte volonté d'intégration et de territorialisation des actions sectorielles qui ont été renforcées, surtout durant la dernière décennie (conservation des eaux et des sols, lutte contre la désertification, hydraulique agricole, etc.). Dans le secteur agricole, on assiste à une progression de l'arboriculture, des périmètres irrigués et de l'effectif du cheptel. Les politiques de l'eau vont connaître également certaines inflexions avec la mise en place d'une nouvelle stratégie nationale de mobilisation et d'économie de la ressource, visant à valoriser ainsi qu'à gérer au mieux cette dernière dont le coût de mobilisation et de préservation ne cesse d'augmenter. On assiste ainsi au passage progressif d'une politique uniquement centrée sur l'accroissement de l'offre pour répondre à des besoins en plein essor, à un modèle plus décentralisé, tourné vers une gestion à long terme et intégrée de la demande (Romagny et *al.*, 2004). Cette gestion de la demande est désormais reconnue comme nécessaire, tant pour des raisons environnementales (limitation des ressources mobilisables) que financières.

Les politiques menées depuis plus d'un demi siècle, et notamment celles mises en œuvre au cours de la dernière période, ont ainsi contribué à modifier profondément la paysannerie et les systèmes de production agropastoraux. Elles ont aussi permis de proposer aux populations rurales des modes de vie plus en rapport avec les grandes tendances nationales, se traduisant par une amélioration incontestable de leurs conditions d'existence. À cela s'ajoute la perspective de mieux faire participer les populations aux différents programmes de développement local, ceci dans un contexte de décentralisation et d'un certain désengagement de l'État. Malgré cet objectif affiché de responsabilisation des acteurs ruraux, ceux-ci demeurent très encadrés par les instances administratives et politiques, qu'elles soient locales ou régionales.

L'agriculture et la ruralité aujourd'hui en Jeffara : le maintien des paysans ?

Si le Sud tunisien est de plus en plus articulé avec l'espace et le développement national, il n'en reste pas moins que les contraintes de production sont toujours fortes, que les processus d'intensification montrent leurs limites et entraînent l'apparition de nouveaux risques

écologiques et économiques qu'il y a lieu de mieux évaluer. De plus, la configuration du monde rural contemporain déborde largement la sphère agricole et sa reproduction passe, peut-être encore plus qu'avant, par diverses formes de mobilités et d'activités.

Migration et pluriactivité autant qu'agriculture

Migration et pluriactivité, qui sont des pratiques anciennes, constituent aujourd'hui deux éléments structuraux de la reproduction des systèmes exploitation-famille. Elles ont pris des formes différentes selon les périodes historiques, en fonction des opportunités et des contraintes du moment. Ainsi, pour la migration, on a assisté à d'importants épisodes de flux vers les pays européens, la Libye et Tunis. D'après les résultats de nos enquêtes⁴, plus d'un chef de ménage sur trois a eu au cours de son existence recours à la migration. Cette proportion s'élève à près de 50 % dans les zones montagneuses, et concerne toutes les classes d'âge, ce qui laisse entendre que la tendance migratoire y est une constante dans le temps et de nature structurelle, à l'image d'ailleurs de tout le massif des Matmata (Nasr, 1993). De nos jours, les nouvelles possibilités migratoires vers les pays étrangers se sont fortement réduites, en particulier en ce qui concerne l'Europe. Même si les mécanismes et les formes de la migration se modifient (tendance à la diversification, à l'individualisation, etc.), les liens intergénérationnels et de solidarité existent toujours (Picouët, 2003).

La pluriactivité est aussi une constante dans la formation du revenu des ménages de la Jeffara, dont 60 à 75 %, selon les zones, ont recours à plusieurs sources de revenus : travail dans le bâtiment, commerce, chantiers publics, pôles touristiques, emplois administratifs, activités informelles en particulier à travers les flux d'échanges de marchandises avec la Libye (Boubakri, 2000), etc. Cette pluriactivité concerne aussi bien le chef de ménage que les autres membres de la famille. Le fort développement touristique de l'île voisine de Jerba constitue une source importante d'emplois, de même que dans une moindre mesure, l'expansion de villes comme Médenine, Mareth ou Gabès.

L'agriculture : un statut ambigu mais fondamental

Face à cette situation de forte diversification des activités, l'affectation par les chefs de ménage de leur force de travail à d'autres activités que celle qui leur procure leur principale source de revenus révèle cependant le poids de l'agriculture et de l'élevage comme ressources complémentaires,

4. Dans le cadre du programme « Jeffara », une enquête de base a été réalisée en 2001 sur 609 ménages ruraux de la partie Nord-ouest de la Jeffara. Elle a porté sur différents volets concernant les aspects socio-démographiques, de production agricole et d'élevage et sur l'économie familiale.

soit sous une forme financière, soit en autoconsommation. Près de 88 % des ménages ont en effet une activité agro-pastorale. L'importance de ce secteur subit bien sûr des fluctuations inter-annuelles liées notamment aux conditions climatiques⁵. Elle connaît également des variations en fonction du contexte socio-économique et des orientations données par les pouvoirs publics. Malgré tout, l'agriculture représente toujours un domaine essentiel sous une double dimension économique et socio-culturelle. Elle constitue, d'une part, un recours en terme de subsistances, de production de richesse et de gestion des risques. Elle forme, d'autre part, un référent culturel et patrimonial dont on verra plus loin la portée en abordant l'expansion de l'arboriculture. L'agriculture familiale joue ainsi un rôle crucial, elle constitue encore malgré tout le point de référence de l'activité des ménages et s'avère primordiale pour maintenir les points d'ancrage des populations locales.

L'agriculture présente néanmoins un statut ambigu car elle est de plus en plus ressentie comme insuffisante pour assurer de manière autonome le maintien et la reproduction des sociétés locales. Les données recueillies dans nos enquêtes indiquent que 34,5 % des actifs de la zone ont un statut professionnel lié au secteur agricole et seulement 17 % des chefs de ménage déclarent que les activités agropastorales constituent leur principale source de revenus. Pourtant on assiste à des dynamiques très fortes dans le secteur agricole avec en particulier une emprise sur l'espace de plus en plus importante, le développement du secteur irrigué et une tendance à une spécialisation et une intensification des exploitations agricoles. Les statistiques agricoles ne montrent pas non plus de réduction du nombre des exploitations agricoles, comme on a pu l'observer en Europe. À partir d'analyses d'images satellites et d'études de dynamiques d'occupation des sols, nous avons pu caractériser cette emprise agricole (tableau 1). Elle s'opère à partir de pôles de développement localisés dans les piémonts et les zones de bas-fonds et se traduit essentiellement par un développement de la culture d'oliviers, initialement très localisée dans les *jessour* et les abords d'oueds. Cette propension à l'arboriculture répond bien sûr à des stratégies d'appropriation et de consolidation du foncier ainsi qu'à des préoccupations productives, mais elle ne saurait vraiment se comprendre sans prendre en compte la dimension socio-culturelle que revêt l'olivier au sein des sociétés du Sud tunisien, véritable « lien inter-générationnel » et symbole d'ancrage à la terre natale pour les communautés. On peut néanmoins se demander si cette dimension résistera au phénomène actuel de

5. Les résultats issus de nos enquêtes, concernant la distinction entre activités principales et secondaires, peuvent être conditionnés par des variations liées à la période de sécheresse prononcée au cours de laquelle ces données ont été enregistrées. La campagne 2002-2003, avec le retour des pluies, a ainsi vu un regain considérable d'activité agricole et de la population active impliquée.

vieillessement des chefs d'exploitation et de désaffection des jeunes générations pour les activités agropastorales.

Tableau 1 : Dynamique des principaux types de milieu entre 1972 et 2001 dans la zone d'étude

Type de milieu	1972	2001	Evolution (en ha)	en %
Steppe pure	33 700	21 500	- 12 200	- 36
Zones mises en culture	2 700	8 100	+ 5 400	+ 200
Mosaïque steppe-cultures avec steppe dominante	47 300	40 000	- 7 300	- 15
Mosaïque steppe-culture avec cultures dominantes	36 900	51 000	+ 14 100	+ 38
Total	120 600	120 600		

Cette dynamique agricole a pour corollaire une fragilisation des activités pastorales (entrave à la mobilité, réduction quantitative et qualitative des steppes) qui constituaient la base des activités des familles rurales et qui ont montré leur intérêt en terme de flexibilité des exploitations et de capacité de reprise après des périodes sévères de sécheresse. Aujourd'hui la place de l'élevage dans le fonctionnement des systèmes de production a fortement diminué. Ce phénomène est observé dans tout le Maghreb et plusieurs études en ont fait la synthèse (Abaab et al., 1995 ; Abaab, Genin, sous presse ; Bourbouze, 2002). La Jeffara n'échappe pas à ce constat, et l'exiguïté des terres résiduelles non encore cultivées ou plantées vient exacerber les évolutions. Aujourd'hui, l'élevage est le plus souvent une activité productive secondaire au sein des exploitations en Jeffara, mais il est toujours largement pratiqué (près de 70 % des ménages enquêtés lors de l'enquête de base déclarent avoir une activité d'élevage). Les troupeaux familiaux, dont les effectifs tendent à diminuer, sont de plus en plus maintenus grâce au pâturage sur les steppes résiduelles avoisinant les exploitations et surtout à l'utilisation massive d'aliments achetés à l'extérieur de l'exploitation.

L'expansion de périmètres irrigués privés représente le mode d'intensification le plus poussé dans le processus d'anthropisation des espaces. Cette expansion peut être considérée comme une variante mais aussi comme une nouvelle étape dans l'accentuation de la pression exercée par les hommes sur les ressources en sol et en eau. La création de périmètres privés s'est multipliée ces dernières années (Palluault, 2003), sans doute accélérée par la longue période de sécheresse. Ce mouvement correspond aux aspirations et demandes prioritaires de la très grande majorité des exploitants agricoles de la région. L'objectif est

de réduire les effets des aléas climatiques et de disposer de produits à plus forte valeur ajoutée. Cependant, la mise en place de périmètres irrigués est bien souvent hors de portée de nombreux exploitants agricoles de la Jeffara, car les conditions d'autorisation de forage et d'exploitation demandent des moyens financiers sans commune mesure avec les revenus des acteurs ruraux traditionnels de la Jeffara. Outre ces contraintes, on peut remarquer que l'écoulement des produits nécessite une infrastructure individuelle et une organisation de la filière actuellement déficientes dans la zone.

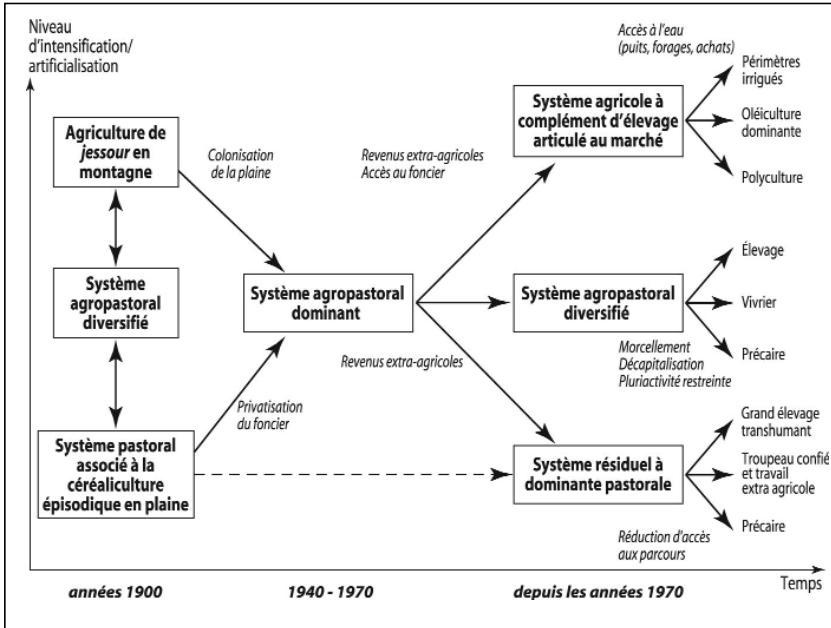
Structures des systèmes de production et dynamiques contemporaines

Il est très difficile de présenter brièvement les systèmes de production agropastoraux actuels de la Jeffara tant leurs structures et leurs fonctionnements sont hétérogènes. Ainsi, si la moyenne de la propriété foncière sur l'ensemble de la zone est de 7,9 ha par ménage (écart-type 11,7), 50 % des ménages possèdent une superficie entre 1,1 et 5 ha. Il semble que de nombreuses exploitations possèdent une taille supérieure dans les espaces combinés de montagne/piémont/plaine centrale. Les orientations productives des exploitations présentent depuis une vingtaine d'années de fortes différenciations, avec une tendance à l'intensification et à la spécialisation. Si l'on tente de définir le cas de figure classique de l'exploitation agropastorale en Jeffara, on pourrait dire qu'elle correspond aux caractéristiques suivantes : une activité familiale comprenant 3-4 actifs par ménage, la possession d'environ 70 pieds d'oliviers, une trentaine d'autres arbres fruitiers, la mise en culture de céréales en sec (avec très peu d'intrants) de 2 à 5 ha quand les conditions climatiques le permettent et la propriété d'un troupeau sédentaire d'une trentaine de têtes de petits ruminants (2/3 ovins, 1/3 caprins). Mais ce schéma est à nuancer en fonction des conditions topo-pédologiques et de facteurs de différenciation socio-économiques de divers ordres (accès à l'eau, à différents faciès écologiques, proximité de centres urbains, taille du ménage et diversité d'activités liées à la migration et l'emploi de proximité de ses membres). D'une manière générale, on assiste à une complexification croissante des orientations des systèmes de production. Ceux-ci prennent des options variées, généralisant l'utilisation et la pression sur les différentes ressources actuellement ou potentiellement disponibles. Au niveau individuel, on assiste quand même à une tendance marquée à une spécialisation des exploitations.

En reprenant les travaux de Rahmoune (1995) et la typologie des systèmes de production élaborée à partir des données collectées dans l'enquête de base (Hanafi, Genin, 2003), nous avons tenté de représenter

les grandes dynamiques d'évolution de ces systèmes au cours du XX^e siècle (figure 2).

Figure 2: Dynamiques des systèmes de production en Jeffara



On assiste ainsi à l'émergence de nouvelles productions qui manifestent le développement du dualisme entre une économie principalement d'autosubsistance et une économie marchande avec la recherche de types de production à vocation commerciale (arbres fruitiers, maraîchage). On observe aussi une différenciation socio-économique importante des ménages, résultant des conditions d'accès et de la constance d'apports financiers extérieurs (migration, commerce, emplois publics, accès aux aides de l'État). Il s'ensuit un développement spectaculaire de quelques exploitations (en liaison avec l'irrigation notamment), mais aussi la précarisation d'une majorité de ménages ruraux, manifestée par le recours croissant à la migration.

Le maintien des paysans s'opère dans la dynamique actuelle par divers biais : l'augmentation des superficies cultivées dans un contexte de saturation des espaces de plaine et d'ouverture de fronts de colonisation sur le *dahar* ; l'intensification des usages (irrigué en particulier) et enfin le recours à d'autres sources de revenus qui implique notamment des réseaux d'échanges comme on en voit se développer avec la Libye.

Les dynamiques agraires, la mobilisation accrue des ressources naturelles ainsi que leurs formes d'allocation en ce qui concerne plus particulièrement les ressources en eau, posent aujourd'hui des questions cruciales en termes de viabilité écologique, sociale et économique des activités humaines. On peut alors s'interroger sur les conditions du maintien des communautés paysannes de la Jeffara à moyen et long terme.

Intensification des usages et émergence de nouveaux risques

Quatre principaux secteurs d'évolution peuvent être mis en exergue :

– L'arboriculture pluviale

Cette spéculation (oliviers, mais aussi amandiers) gagne désormais des espaces à risque (zones d'interfluve en plaine, contreforts pré-sahariens du *dahar*) : absence d'impluvium naturel, de limons, qualité insuffisante des sols, sensibilité à l'érosion éolienne. L'inadéquation avec l'aptitude des sols et des conditions du milieu amplifie les phénomènes de dépérissement des arbres lors des sécheresses récurrentes. L'expansion arboricole, intimement liée à la privatisation du foncier, peut paraître d'autant plus hypothétique que, dans cette région à forte aridité, une telle spéculation est déjà caractérisée, au plan socio-économique, « *par de faibles rendements, une qualité déficiente et une rentabilité limitée* » (ODS, 2003)⁶. Dans un milieu soumis à de sévères contraintes environnementales, un tel processus est ainsi porteur de risques accrus en termes d'aléas de la production, de pression sur les ressources hydrauliques (sauvegarde des arbres lors des sécheresses) et d'une manière générale de désertification (régression des couverts végétaux résultant du travail du sol, ensablement, etc.).

– L'élevage

Avec la fragmentation amplifiée des espaces et l'atomisation toujours plus grande des zones de steppes et des terres de parcours, de nouvelles formes apparaissent pour les systèmes agro-pastoraux. L'activité pastorale est, d'une part, génératrice d'un risque accru de surpâturage dans les steppes résiduelles et s'ouvre, d'autre part, à des types d'élevage très utilisateurs de ressources fourragères extérieures (foin et concentrés), ceci pouvant aller vers des élevages quasiment de type hors-sol. Cette option peut éventuellement constituer une opportunité pour accroître les revenus familiaux; elle n'en entraîne pas moins une dépendance vis-à-vis de nouvelles externalités pouvant réduire les

6. Face à ce constat, la poursuite de mises en culture, marquées par une prise de risques accentuée pour les exploitants, ne peut sans doute se comprendre sans la prise en compte d'éléments constitutifs des logiques paysannes évoquées plus haut. On peut également ajouter le fait que les agriculteurs n'ont guère eu jusqu'à présent d'autres choix pour développer des cultures alternatives.

capacités d'adaptation et de flexibilité de ces systèmes. On peut se poser la question de la compétitivité de ces pratiques vis-à-vis de systèmes comparables mais situés plus près des zones de production et d'approvisionnement en fourrages et aliments du bétail et, de surcroît, dans des conditions climatiques plus favorables. Dans ce contexte, les possibilités d'accès à l'eau d'irrigation pourraient être un facteur décisif d'évolution des systèmes d'élevage, avec l'émergence de systèmes intégrés producteurs de fourrages en irrigué et d'animaux à haute valeur marchande. Mais là encore, ce type d'évolution est porteur de risques dans un secteur très concurrentiel pour la mobilisation et l'exploitation des ressources en eau.

– *L'irrigué*

Une des clés du problème de l'eau pour les sociétés rurales réside dans les risques, d'ordre écologique ainsi que d'aggravation des disparités socio-économiques, qui sont attachés à l'extension possible des périmètres irrigués. Sur ceux-ci, essentiellement issus d'initiatives privées, se pratiquent des cultures intensives, fortes consommatrices d'eau et génératrices de revenus importants pour des acteurs qui ne sont pas forcément issus du monde agricole. Malgré les actions menées par les CRDA en terme d'économie d'eau dans ce domaine, le recours aux eaux souterraines profondes pour l'irrigué semble aller à l'encontre des priorités affichées par l'État en vue de satisfaire les besoins urbains (y compris pour le tourisme dans la zone de Jerba-Zarzis), en pleine croissance dans la région depuis les années 1960. En l'absence de formes de compétition amont/aval évidentes autour des eaux de surface, la véritable concurrence est plutôt d'ordre intersectoriel au niveau des nappes profondes (Romagny et *al.*, 2004). Celles-ci sont en effet essentiellement mobilisées pour l'alimentation en eau potable des agglomérations et plus modestement pour l'agriculture irriguée.

À côté des agriculteurs de souche de la Jeffara, s'est constituée une catégorie d'acteurs dont les revenus réguliers et plus élevés, issus d'emplois dans la fonction publique ou dans le secteur privé, leur permettent d'investir de façon moins risquée dans l'agriculture irriguée. Si, pour les premiers, l'irrigué représente une manière de satisfaire les besoins alimentaires de la famille tout en constituant des revenus nécessaires à la poursuite des activités agropastorales, les seconds développent une activité essentiellement commerciale. Ce sont de surcroît ces derniers qui sont à même de satisfaire les exigences du CRDA pour la recherche d'une efficacité maximale de l'eau dans le domaine agricole, l'objectif étant ici de garantir une viabilité et une durabilité de l'exploitation, notamment par l'injection régulière de capitaux. Le développement du modèle marchand, en parallèle avec la

persistance de pratiques plus vivrières dans les zones anciennement irriguées, est la principale évolution de l'agriculture irriguée dans cet espace depuis les années 1990.

– *La marchandisation de l'eau potable*

Les ménages ruraux se trouvent désormais confrontés à une situation paradoxale vis-à-vis de l'eau, qui se retrouve dans d'autres régions ou pays. Si d'un point de vue technique les infrastructures mises en place aujourd'hui ont permis de régler très largement la question de la desserte en eau potable, l'accès effectif à cette ressource exige néanmoins de nouvelles capacités financières pour des usagers dont les besoins en eau s'accroissent. Dans un contexte d'amélioration des conditions de vie des acteurs ruraux et donc d'aspirations nouvelles, mais également d'intensification des systèmes de production agropastorale, les ménages ruraux répondent à l'augmentation de leurs besoins en eau par le recours à des systèmes marchands d'approvisionnement. Les achats d'eau peuvent se faire de différentes façons : raccordement au réseau de la Société nationale d'exploitation et de distribution d'eau (SONEDE) ; approvisionnement collectif auprès de points d'eau gérés par un groupement d'intérêt collectif (GIC) et enfin recours à des prestataires privés (transport d'eau par citernes). Ce type d'accès à la ressource, tant pour les usages domestiques qu'agricoles, confronte ainsi la population rurale à de nouvelles contraintes financières et à de nouveaux risques de dépendance (Romagny, Guillaume, 2004). Il est sans doute du rôle de l'État de veiller à ce que la marchandisation des ressources en eau profondes ne devienne pas un facteur supplémentaire d'accroissement des inégalités entre usagers, compte tenu des différences tarifaires notables⁷ entre la SONEDE et les GIC, qui, dans ce domaine, occupent une place importante en milieu rural.

Sur la base de ces différentes évolutions, la région est actuellement confrontée à plusieurs enjeux de taille qui sont également au cœur des stratégies institutionnelles de développement rural :

— un enjeu environnemental, dans la mesure où la pression et la concurrence sur les ressources naturelles risquent de s'accroître pour une population qui s'accroît et dont les besoins iront en augmentant ;

— un enjeu économique, lié notamment à l'agriculture en sec, la plus répandue dans la région. Non seulement celle-ci continuera à dépendre des conditions climatiques, mais en outre rien ne montre comment, dans sa situation actuelle, elle pourra être compétitive une fois qu'elle cessera

7. Comme le souligne Boukraa (2002) au sujet des GIC, « en détruisant le lien associatif, la vente mercantilise l'association et lui fait perdre son caractère solidaire. Devenus des « marchands d'eau », les responsables de l'association traitent avec des individus, tout en leur proposant des prix parfois supérieurs à ceux des GIC voisins, mais toujours supérieurs aux prix de la SONEDE ».

d'être subventionnée et que les barrières douanières seront levées en 2008 dans le cadre des accords de libre échange avec l'Union européenne. De plus, on sait très bien que le développement en général qu'a connu cette région est dû en grande partie aux activités de services (en premier lieu le tourisme), aux activités informelles et aux revenus issus de l'émigration. Or, tous ces secteurs dépendent largement de la conjoncture internationale et de ses aléas, comme les récentes années l'ont particulièrement montré ;

— un enjeu social et territorial, qui se matérialise par l'émergence de nouvelles différenciations économiques et par un accroissement des disparités entre les zones littorales et l'intérieur de la région. Cet enjeu est en relation avec les enjeux environnementaux et économiques, mais il comporte aussi une dimension institutionnelle. En effet, le développement n'est pas seulement du ressort des pouvoirs publics, mais il incombe également aux acteurs sociaux dans le cadre de structures professionnelles et associatives.

Quelles réorientations pour l'agriculture et le développement local ?

Le contexte général des transformations que connaît la région révèle la progression d'un changement d'échelle dans la pression sur les ressources, dans l'importance du recours à la pluriactivité, ainsi que dans l'environnement socio-économique et institutionnel global de la région. Il s'ensuit une complexité grandissante des situations locales. Cette dernière implique une complexité des stratégies de développement à concevoir par les pouvoirs publics pour assurer le maintien des communautés paysannes et pour promouvoir plus largement un développement régional durable. Dans cette perspective, plusieurs options peuvent être suggérées, qui concernent à la fois les secteurs agricole et extra-agricole.

Quelques perspectives pour l'agriculture et l'élevage

Compte tenu des diverses contraintes naturelles, on ne peut plus envisager le développement agricole en terme d'extension continue de l'arboriculture, du cheptel et de l'irrigation.

Le devenir de l'arboriculture passe sans doute par une stabilisation des surfaces cultivées et par la recherche d'une amélioration de la qualité des produits, comme par exemple la production d'huile d'olive labellisée (ODS, 2003). Freiner l'extension de l'oléiculture nécessite bien évidemment de proposer en contrepartie des moyens de reconversion aux ménages ruraux qui se trouvent dans des zones où cette activité présente des risques écologiques et économiques importants. Une telle réorientation de la production pose des problèmes complexes

d'adaptation de tous les acteurs de la filière oléicole. Mais elle peut contribuer, via les perspectives économiques qu'elle ouvre, à redonner à cette activité agricole un nouvel attrait pour les jeunes générations.

L'élevage, aujourd'hui affaibli, peut pourtant assurer, en particulier à travers ses formes extensives et une meilleure valorisation des ressources fourragères locales (Genin, 2003), une fonction déterminante pour gérer durablement certains espaces et s'adapter aux aléas, tant climatiques qu'économiques. Il constitue encore actuellement, de par ses propriétés de pouvoir-tampon, sa flexibilité et sa malléabilité de gestion sur des pas de temps plus larges, un moyen de subsister lors des périodes particulièrement critiques, d'épargner, voire de spéculer. Mais le maintien de ce rôle fondamental passe par la sauvegarde des espaces de parcours et par la promotion de nouvelles formes de gestion concertée des ressources pastorales. Nous voyons là que la privatisation du foncier, souvent proposée par l'analyse économique standard comme solution aux problèmes environnementaux, peut soulever en réalité des difficultés en terme d'impact sur les ressources naturelles et de lutte contre la désertification.

Enfin, concernant l'irrigué, il semble que le développement de l'assainissement en milieu rural pourrait permettre non seulement de répondre à un souci de protection de l'environnement mais aussi de créer éventuellement, sous certaines conditions, des périmètres irrigués basés sur la réutilisation des eaux usées traitées. Ces conditions sont principalement de trois ordres. Elles sont tout d'abord financières, en liaison avec le coût actuellement élevé de l'assainissement dans les zones d'habitat dispersé. Elles sont également liées à des questions de qualité des eaux ainsi qu'à un problème d'échelle qui limite le développement de tels périmètres à des zones péri-urbaines ou d'habitat rural aggloméré. D'une façon plus générale, on peut s'interroger sur la montée en puissance de grands périmètres irrigués à vocation purement commerciale et qui utilisent souvent des ressources en eau considérées comme stratégiques pour l'eau potable. Si l'implantation de ces exploitations, apparemment rentables, est appuyée par l'administration au nom de la rationalisation de l'usage de l'eau, le risque qu'elles font peser sur la durabilité des ressources est-il moins grand que la diffusion de petits périmètres, répondant aux attentes de la majorité des ménages ruraux ?

Alors même que l'on assiste à des processus de spécialisation dans la production et d'atomisation des espaces, nous considérons à travers tous ces éléments de réorientation que le maintien des communautés rurales dépend largement de la préservation d'une certaine diversité et flexibilité des usages du milieu, peut-être mieux à même d'assurer la viabilité des systèmes de production dans ces régions à fortes contraintes naturelles.

Fonctions agri-environnementales des paysans et innovations rurales

Un autre aspect complémentaire à mettre en avant, qui dépasse la production agricole proprement dite, concerne la reconnaissance et la valorisation des savoirs locaux dans le cadre de nouvelles formes d'innovation rurale. En effet, au moment où s'affirme la conception que le développement des zones rurales devient multisectoriel, territorialisé et géré par les acteurs locaux, d'autres perspectives peuvent s'ouvrir en termes de « stratégies d'innovation rurale ». Ces stratégies s'appuient sur les particularités et les atouts régionaux, la valorisation des ressources locales et privilégient notamment une multifonctionnalité de l'agriculture et de l'espace rural (Campagne, 2000). Elles pourraient concourir à une diversification des systèmes de production et des activités économiques, et contribuer à la création de sources de revenus et d'emplois⁸. Plusieurs champs d'action peuvent être proposés, qui visent en particulier :

— de nouvelles fonctionnalités du monde paysan liées à la préservation des paysages, aux préoccupations agri-environnementales et s'appuyant pour partie sur des savoir faire traditionnels (terroirs en *jessour*, collecte des eaux de ruissellement, lutte contre l'érosion, etc.). Il s'agit ici de ne pas réduire l'agriculture à sa seule dimension de rentabilité économique et de productivité, mais bien de prendre en compte sa dimension patrimoniale (Guillaume, Picouët, 2001) ;

— une meilleure valorisation de produits locaux (organisation de la production, commercialisation, labellisation de produits de terroir). Outre ceux de l'oléiculture, on peut citer d'autres types de produits : végétaux (figue, miel, plantes aromatiques et médicinales comme l'armoise, le romarin ou le thym) ; animaux (viande d'agneau, clovisses, etc.) ; artisanaux (tissage, vannerie, etc.) ;

— la restauration et la valorisation de certains éléments du patrimoine bâti et architectural ancien (*qsour* ; habitat, huileries et mosquées troglodytes).

Penser en termes de sauvegarde des paysages, de qualité des produits et de patrimoine culturel peut aussi servir des ambitions d'essor économique. Ceci est sans doute particulièrement vrai pour le Sud-est tunisien. La proximité du pôle de Jerba-Zarzis constitue un atout pour promouvoir des formes alternatives de tourisme culturel et écologique (articulé au tourisme balnéaire hégémonique depuis une trentaine

8. Le projet de coopération décentralisée IRZOD, mis en œuvre actuellement au niveau de la délégation de Béni Khedache dans le cadre des programmes européens Leader +, a pour vocation de répondre à de tels objectifs. Ses résultats permettront de mesurer l'effectivité des changements en terme d'inflexion des stratégies de développement, de participation des communautés locales et d'amélioration de leurs conditions de vie.

d'années), qui pourraient contribuer à diversifier l'offre et promouvoir un développement régional moins concentré sur ce seul pôle.

Il apparaît alors important de faciliter l'émergence d'initiatives propres émanant des populations locales qui, bien souvent, se sentent impuissantes face aux contraintes et aux lourdeurs administratives.

La mise en place de nouvelles structures professionnelles et associatives, réellement représentatives et capables de mobiliser la population autour d'objectifs communs, serait sans doute porteuse d'espoirs importants pour parvenir à une forme de développement plus participatif et équilibré. Mais fonder des modes de gestion concertée nécessite l'identification complexe d'entités sociales et territoriales sur lesquelles appuyer les projets, au-delà des intérêts particuliers.

Plusieurs domaines peuvent être cités comme champs d'application de cette démarche. La mise en place de nouvelles modalités de valorisation de l'artisanat féminin (organisation de la formation, associations ou coopératives de production et de commercialisation, accès au crédit) ainsi que l'insertion effective des activités touristiques dans le tissu local constituent des secteurs extra-agricoles où des expérimentations pourraient être davantage promues. Un autre champ possible d'action concerne la création d'associations d'acteurs locaux en vue de mieux gérer les espaces agropastoraux du *dahar*, actuellement convoités, et dont on a vu qu'il serait important d'en assurer la préservation. Un dernier champ d'application peut être mentionné : celui de l'exploitation à des fins agricoles des nappes souterraines. Les autorités, conscientes de la menace qui pèsent sur ces ressources en eau ont envisagé deux principaux types de mesures pour les préserver : l'instauration de périmètres de protection ou de sauvegarde et la recharge artificielle de ces nappes. Face aux difficultés que posent ces deux instruments (non respect des mesures réglementaires, impact limité de la recharge, etc.), ne pourrait-on pas s'interroger sur les modalités de constitution de groupements d'utilisateurs en vue d'une gestion collective et concertée d'une même ressource, objet d'usages, d'intérêts multiples et interdépendants, souvent contradictoires.

Conclusion

À l'image de nombreuses régions défavorisées et soumises à de fortes contraintes environnementales, la Jeffara subit des formes de marginalité tout en étant intégrée dans des systèmes d'interdépendances à différentes échelles, du local au global. Elle présente des éléments de permanence (tels que la place de l'agriculture familiale, la nécessité de la diversification des activités ou encore le poids de la migration) mis à jour pour d'autres

zones arides du Sud tunisien mais aussi pour un ensemble de milieux ruraux du pourtour méditerranéen (cf. en particulier Elloumi, 1996; Elloumi, 2002; Aabaab et al, 2000). Le faisceau de contraintes, d'enjeux et de perspectives d'action abordés dans cette analyse révèle toute la complexité à concevoir et mettre en œuvre, dans une telle zone, des politiques de développement rural à même de concilier préservation des ressources, équité sociale et essor économique. Dans ce contexte, la nécessité ressort clairement d'inscrire les actions techniques et sectorielles de lutte contre la désertification dans des politiques plus larges, multisectorielles et intégrées, mobilisant toute une panoplie de mesures (formation, emploi, infrastructures de base, scolarisation, santé, etc.) qui peuvent fonder un développement local et rural durable. Une telle orientation est actuellement au centre de la démarche prônée par les institutions internationales en charge de la lutte contre la désertification. Mais faut-il rappeler qu'elle ne saurait réussir sans une réelle implication des populations et la valorisation des savoir-faire locaux.

BIBLIOGRAPHIE

ABAAB A., BEDRANI S., BOURBOUZE A., CHICHE J., 1995. Les politiques agricoles et la dynamique des systèmes agro-pastoraux au Maghreb. *Options Méditerranéennes*, 14, pp. 139-165.

ABAABA. (éds), 2000. *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Paris, Karthala-CIHEAM, 693 p.

ABAABA., GENIN D., 2004. Élevage et politiques de développement agropastoral au Maghreb : quels enseignements pour la définition de nouvelles problématiques de recherche-développement ? In : *Environnement et sociétés rurales en mutation : approches alternatives*, M. Picouet, M. Sghaier, D. Genin, A. Aabaab, H. Guillaume, M. Elloumi (Eds) ; Paris, IRD Éditions, coll. Latitudes 23, pp. 341-358.

BARRIÈRE O. (dir.), 2003. *Foncier et désertification, quelle gestion patrimoniale ?* Plaqueette ROSELT, Montpellier, 32 p.

BEN OUEZDOU H., TROUSSET P., (sous presse). Aménagements hydrauliques dans le Sud-est tunisien. In Actes du colloque « *Contrôle et distribution de l'eau dans le Maghreb antique et médiéval* », Tunis, 22-25 mars. Collection de l'École Française de Rome, 19 p.

BONVALLOT J., 1992. Plaidoyer pour les jessour. In : *L'aridité : une contrainte au développement. Caractérisation, réponses biologiques, stratégies des sociétés*, E. Le Floc'h, M. Grouzis, A. Cornet, J.-C. Bille (Eds), Paris, ORSTOM Éditions, coll. « Didactiques », pp. 507-517.

BOUBAKRI H., 2000. Échanges transfrontaliers et commerce parallèle aux frontières tuniso-libyennes. *Monde arabe Maghreb Machrek*, n° 170 : 39-65.

BOUKRAA R., 2002. Gestion étatique et gestion associative de l'eau potable en milieu rural. Analyse de l'expérience tunisienne. In : *Mondialisation et sociétés rurales*

- en Méditerranée. *États, société civile et stratégies des acteurs*, M. Elloumi (dir.), Paris, IRMC-Karthala, pp. 399-405.
- BOURBOUZE A., 2002. Pastoralisme au Maghreb : la révolution silencieuse. *Fourrages*.
- CAMPAGNE P., 2000. Conclusion. In: *Agricultures familiales et développement rural en Méditerranée*. Paris, Karthala-CIHEAM, pp. 607-616.
- ELLOUMI M. (éd.), 1996. *Politiques agricoles et stratégies paysannes au Maghreb et en Méditerranée occidentale*. Tunis, ALIF-IRMC, 519 p.
- ELLOUMI M. (Ed.), 2002. *Mondialisation et sociétés rurales en Méditerranée*. Paris, IRMC-Karthala, 523 p.
- GENIN D., 2005. Utilisation traditionnelle d'une ressource fourragère locale (*Stipa tenacissima*) en montagne aride méditerranéenne : perspectives socio-techniques. In: *Animal production and natural resources utilisation in the mediterranean mountains areas*, A. Georgoudis, A. Rosati, C. Mosconi (Eds), Wageningen, Wageningen Academic Publishers, EAAP Publication, n°. 115, pp. 614-619.
- GUILLAUME H., GENIN D., NOURI H., 2005. Mutations agro-pastorales et recompositions territoriales sur un transect montagne/plaine en Tunisie aride. In: *Animal production and natural resources utilisation in the mediterranean mountains areas*, A. Georgoudis, A. Rosati, C. Mosconi (Eds), Wageningen, Wageningen Academic Publishers, EAAP Publication, n°. 115, pp. 39-44.
- GUILLAUME H., PICOUET M., 2001. Paysages « naturels », systèmes de production agricole et patrimoine en Tunisie. In *Patrimoine et co-développement durable en Méditerranée occidentale*, Sekik N. (textes réunis par). Tunis, INP-ICM-PRÉLUDE, pp. 319-338.
- GUILLAUME H., ROMAGNY B., 2003. *Sociétés, dynamiques d'occupation du milieu et compétitions sur les ressources naturelles dans la Jeffara tunisienne*. Rapport scientifique final de l'équipe du thème 2 du programme « Jeffara », Tunis, IRD-IRA, 248 p.
- HANAFI A., GENIN D., 2003. Occupation des sols et relations entre dynamiques des milieux et systèmes de production. In: *Ressources pastorales et dynamiques des usages agropastoraux*, Genin D. (coord.). Rapport scientifique final du thème 1 du programme Jeffara, IRA-IRD, 89 p.
- NASR N., 1993. *Systèmes agraires et organisations spatiales en milieu aride : cas d'El Ferch et du Dhahar de Chenini-Guermessa (Sud-Est tunisien)*. Thèse de Doctorat, Université de Montpellier III, 271 p.
- ODS-AGORA 2000-AGROTEC. Ministère du développement et de la coopération internationale, 2003. *Étude de la branche oléicole dans le Sud tunisien. Diagnostic et perspectives de développement*. Médenine, Projet de coopération Tuniso-Italienne « Renforcement des capacités de l'ODS dans ses actions en faveur des PME », 67 p.
- OUESSAR M., TAAMALLAH H., LABIADH M., DHAOU H., MEKRASI N., BEN KEHIA H., MAHDHI N., YAHYAOUI H., BOUFELGHA M., 2003. *Ressources en eau et en sols et évaluation des techniques actuelles de lutte contre la désertification*. Rapport scientifique final de l'équipe du thème 4 du programme « Jeffara », Tunis, IRD-IRA, 125 p. + annexes.

PALLUAULT S., 2003. *Les périmètres irrigués privés dans la plaine de la Jeffara (sud-est tunisien) : de nouvelles opportunités face à la rareté de l'eau?* Paris, Mémoire de DEA « Géographie et pratique du développement », Université Paris X-INA PG, Nanterre, IRD-IRA, 150 p.

PICOUET M., 2003. Analyse socio-démographique de la population. In: *Structures démographiques, activités socio-économiques des ménages et évolutions foncières*, Sghaier M., Picouët M., Gammoudi T., Fétoui M., Issaoui M. Rapport scientifique final de l'équipe du thème 3 du programme « Jeffara », Tunis, IRD-IRA, pp. 13-39.

RAHMOUNE L., 1995. *Dynamique des systèmes agraires du Sud-Est tunisien: cas de la presqu'île de Djerf*. Paris, Mémoire de DEA « Géographie et pratique de développement dans le Tiers Monde », Université Paris X-INA PG, 96 p.

ROMAGNY B., GUILLAUME H., 2004. L'accès à l'eau potable dans la Jeffara tunisienne: contradictions et nouvelles perspectives. *La Houille Blanche*, n° 1 : 52-59.

ROMAGNY B., GUILLAUME H., BEN OUEZDOU H., PALLUAULT S., 2004. *Ressources en eau, usages et concurrences dans la Jeffara tunisienne*. Documents de recherche du Laboratoire Population-Environnement-Développement, série Usages, appropriation, gestion des écosystèmes, n° 1, UMR IRD - Université de Provence 151, 38 p. (téléchargeable sur le site [http://: www.lped.org](http://www.lped.org)).